



LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

COP 21

Paris, 30 novembre -11 décembre 2015

Les propositions de « Sauvons Le Climat »

**Priorité à la réduction des émissions de gaz carbonique dans l'atmosphère.
Dès 2020 :**

- 1 - Toute centrale électrique nouvelle utilisant des combustibles fossiles devra assurer le Captage et le Stockage du CO₂.*
- 2 - Tout véhicule particulier neuf, en moyenne mondiale, devra limiter ses émissions à 80g de CO₂/km.*

Le réchauffement atmosphérique est là, se répercutant sur le climat. Limiter sa dérive à 2°C en 2100 devient l'objectif majeur de la lutte contre le changement climatique.

« Sauvons Le Climat » (SLC) insiste sur l'urgence d'agir sur l'origine anthropique du réchauffement, les émissions de gaz à effet de serre (GES)*. Pour les diminuer efficacement, deux voies complémentaires sont ouvertes : le confinement des GES produits, évitant leur émission vers l'atmosphère, et la diminution de la source même de GES, principalement le CO₂ en réduisant l'utilisation des combustibles fossiles, mais aussi dans le secteur agricole.

Confiner les gaz à effet de serre produits

Le gaz carbonique, contributeur majoritaire aux GES, doit rester confiné après Captage et Stockage du Carbone (CSC) partout où sa production, concentrée et massive, rend ces techniques praticables :

Proposition 1. aucune nouvelle centrale électrique utilisant des combustibles fossiles ne doit être autorisée sans mise en œuvre effective de CSC, dès 2020.

Le méthane (CH₄), moindre contributeur issu de la fermentation des déchets organiques dans les décharges et du traitement de ces déchets, doit également, dès 2020, faire l'objet de captage dans toutes ces installations pour être ensuite utilisé.

Réduire l'usage des combustibles fossiles

L'utilisation des combustibles fossiles doit être réduite par des actions déterminées de maîtrise de la consommation et de remplacement par des sources d'énergie non ou peu carbonées**. Les premiers secteurs d'activité concernés sont la production d'énergie, électricité et chaleur, et les transports ; vient ensuite le secteur industriel.

La production d'électricité

Dans ce domaine, concentré et souvent sous contrôle public, les États disposent directement de moyens d'action. Les économies d'énergie et l'amélioration de l'efficacité énergétique doivent progresser en permanence. En parallèle avec la mise en œuvre de la CSC, le charbon, le gaz et le fuel seront remplacés par les énergies renouvelables (EnR) stables (hydraulique,

géothermie...) ou intermittentes (éolienne et photovoltaïque) et par l'énergie nucléaire, un atout pour cette démarche***.

L'analyse technico-économique indispensable devra intégrer les contraintes de chaque énergie, en particulier celles dues à l'intermittence****.

La production de chaleur

Les économies d'énergie, notamment grâce à l'isolation des bâtiments, l'utilisation d'énergies renouvelables thermiques (biomasse, géothermie, solaire thermique...) et, directement ou avec des pompes à chaleur, l'emploi d'électricité majoritairement décarbonée permettent d'imposer des normes strictes.

Les transports

La mobilité, activité diluée et souvent individuelle, doit être considérée également sous les aspects économique et sociétal : favoriser le transfert du transport individuel au transport collectif et de la route vers le rail, électrifié ; remplacer l'essence et le diesel par les biocarburants de deuxième génération et par l'électricité.

Des incitations fortes doivent être mises en œuvre :

Proposition 2. la moyenne des émissions des véhicules particuliers neufs vendus dans le monde ne devra pas (comme le suggère le scénario IEA WEO 2009) excéder 80g CO2/km dès 2020 et 60g CO2/km dès 2030 (à adapter pour poids lourds et transports en commun)

Les processus industriels

L'amélioration de l'efficacité énergétique, permanente, doit être poursuivie. La substitution des combustibles fossiles par l'électricité doit également être entreprise chaque fois qu'elle s'avère réalisable.

Réduire les émissions de GES du secteur agricole

Le CO2 intervient ici de façon secondaire car ce sont les oxydes d'azote provenant des engrais azotés qui constituent principalement les gaz à effet de serre. Les incitations à limiter l'usage de ces engrais se trouvent renforcées par les préoccupations environnementales.

Le méthane provient de l'élevage et des déchets animaux, des rizières et du brûlage des savanes. Des efforts d'évolution dans les pratiques et les procédés réduiront ces émissions.

Contre partie positive, le secteur agricole est susceptible d'une contribution favorable par une politique active de reforestation aidant à piéger le gaz carbonique et de cultures dédiées à la production de biocarburants.

La préservation du climat ne peut attendre. Ce document rappelle les principaux leviers d'action. Les négociations internationales devront en moduler l'application à chaque Etat. Chacun fixera alors des lignes claires, notamment en termes de coût du carbone, afin que les investissements correspondent à l'efficacité maximale.

Références, disponibles sur le site www.sauvonsleclimat.org

* « La lutte contre le changement climatique »- Une contribution de « Sauvons le climat », élargit l'analyse des positions soutenues par SLC en vue de la COP 21 :

<http://www.sauvonsleclimat.org/cop21-contribution-slc>

** « Les différentes sources d'énergie », rassemble des fiches réalisées sous la responsabilité du conseil scientifique de SLC : <http://sauvonsleclimat.org/fiches-energies.html>

- Enjeu politique du réchauffement climatique :

<http://sauvonsleclimat.org/actualitehtml/communiqueshhtml/le-rechauffement-climatique-un-enjeu-politique/>

- voir aussi : <http://www.euractiv.fr/transport/les-eurodeputes-plafonnent-les-e-news-533751>

*** « Osons le nucléaire », expose l'apport de l'énergie nucléaire pour résoudre le problème climatique : <http://sauvonsleclimat.org/climat-environnement/rechauffement-climatique/climat-oser-le-nucleaire.html>

**** « Une urgence : comment intégrer le coût des externalités » :

<http://sauvonsleclimat.org/communiqué-comment-intégrer-le-coût-des-externalités-des-enrs-intermittentes/>

« Nature et limite du foisonnement éolien » :

<http://sauvonsleclimat.org/actualitehtml/communiqueshhtml/communiqué-nature-et-limite-du-foisonnement-eolien/>